247729 - Comment le fils doit-il discuter avec son père en cas malentendu ?

question

Comment l'islam arrange-t –il les désaccords entre fils et pères ? Doit-on permettre à chaque partie de s'expliquer afin de bien cerner et régler l'objet du désaccord ou faut-il donner raison au père et juger que le fils a tort ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le père occupe en islam un rang important que personne d'autre ne partage à l'exception de la mère. A ce propos, Abou Hourayrah a rapporté que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Un fils ne saurait dûment récompenser son père à moins de le racheter pour l'arracher à l'esclavage. (Rapporté par Mouslim(1510)

D'après Abdoullah ibn Amer le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : L'agrément du Maître est au prix de la satisfaction du père. Le désagrément du Maître découle de l'insatisfaction du père. (Rapporté par at-Tirmidhi, 1899 et jugé authentique par al-Albani).

Tout malentendu ou désaccord survenu entre le fils et son père doit être l'objet d'un arrangement, même s'il portait sur les fondements de la religion, la source du message des messagers. Sous ce rapport, le Très-haut dit : «Goûtez, leur sera-t-il dit, le prix de l'oubli de votre comparution en ce Jour ! Nous vous avons oubliés à Notre tour. Subissez en raison de vos œuvres passées le supplice éternel !Seuls croient réellement à Nos versets ceux qui s'empressent de se prosterner lorsqu'on les leur rappelle, qui exaltent la louange de leur Seigneur et se dépouillent de tout orgueil» (Coran, 32 :14-15).

Ô Abdoullah ! Sachez que le discours et la discussion entretenus avec les père et mère ne sont pas

comme le discours et la discussion avec d'autres. Car on vous a donné l'ordre de vous montrer humble devant eux, de leur parler doucement et avec modestie et de ne pas durcir le ton en face d'eux et de ne rien faire qui puisse leur déplaire ni vous abstenir de quelque chose de nature à leur plaire. Le très-haut dit : «Ton Seigneur t'ordonne de n'adorer que Lui, de traiter avec bonté ton père et ta mère. Et si l'un d'eux ou tous les deux atteignent, auprès de toi, un âge avancé, ne leur dis pas : Fi ! Ne leur manque pas de respect, mais adresse-leur des paroles affectueuses ! Et par miséricorde, fais preuve à leur égard d'humilité et adresse à Allah cette prière : Seigneur ! Sois miséricordieux envers eux comme ils l'ont été envers moi, quand ils m'ont élevé tout petit ! » (Coran, 17 :23-24).

Hicham ibn Ourwah rapporte que son père a dit : Et par miséricorde, fais preuve à leur égard d'humilité Signifie : ne leur refuse rien de ce qu'ils aiment ! » (Rapporté par al-Bokhari dans al-Adab al-moufrad dans le chapitre intitulé : tenir un discours doux aux père et mère et jugé authentique par al-Albani.

Ceci dit, la loi droite garantit à l'enfant le droit de discuter avec son père et lui donner des conseils dans le respect des règles et critères déjà indiqués. C'est le cas, en particulier, quand il est lésé et veut se défendre et quand il se rend compte que son père se comporte mal et voudrait mettre fin à son mauvais comportement.

Réfléchis à ce dialogue de haut niveau entre Ibrahim, le prophète d'Allah (PSL) et son père qui associait d'autres divinités au culte rendu au Maître de l'univers. Le Très-haut dit : «Et rappelle l'histoire d'Abraham, telle qu'elle se trouve dans le Coran. C'était un homme véridique et un prophète, quand il dit à son père : Cher père ! Pourquoi adores-tu ce qui ne peut ni entendre, ni voir, ni t'être d'aucun secours ?Cher père ! J'ai reçu une part de science qui ne t'est point parvenue. Suis-moi ! Je te guiderai vers le droit chemin. Cher père ! N'adore pas Satan, car Satan a toujours été rebelle au Miséricordieux.Cher père ! Je crains qu'un châtiment du Tout-Clément ne vienne te frapper et que tu ne deviennes un suppôt du démon.– Serais-tu hostile à mes divinités?, rétorqua son père. Ô Abraham ! Si tu ne cesses pas de les dénigrer, je te ferai lapider. Et maintenant disparais de ma vue, et pour bien longtemps !– Adieu, répondit Abraham. J'implorerai

en ta faveur le pardon de mon Seigneur, car Il a toujours été Bienveillant à mon égard. Coran ; 19 :41-47).

Allah le sait mieux.